

Les économies d'eau au quotidien : pose de matériels économes en eau

Le conseil syndical, en lien avec l'Agence Locale de l'Énergie de Montpellier, souhaite participer à une expérimentation sur les économies d'eau en copropriété.

Cette expérimentation implique la pose de réducteurs de débit sur vos robinets ainsi que sur la douche. L'objectif étant de pouvoir quantifier les économies d'eau froide et chaude réalisables grâce à ces équipements.

Une opération similaire menée sur 6 copropriétés a permis de dégager les résultats suivants :

- 14 % d'économies réalisées en moyenne,
- jusqu'à 64 m³ d'eau économisés.

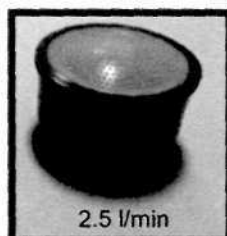
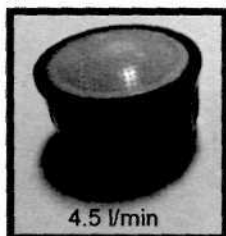
L'installation d'équipements économe en eau permet d'économiser environ 90 € par an pour un foyer de 4 personnes.

Cette opération débuterait en mai 2016, elle est entièrement gratuite pour la copropriété et pour les résidents. L'ALE Montpellier suivra et analysera l'impact sur les factures d'eau pendant deux ans.

Afin de connaître les personnes intéressées par ce projet, des questionnaires ont été distribués dans vos boîtes aux lettres. Merci de votre retour, vous pouvez déposer le questionnaire rempli avant le 9 mai dans la boîte aux lettres de Mme Lebreton pour le bâtiment C.

Le matériel fourni gratuitement à installer :

- **2 réducteurs de débit** : Un robinet standard débite en moyenne 12 litres d'eau/minute. Les réducteurs de débit proposés de 4.5L/min adaptés pour la cuisine et de 2.5 L/min adapté pour la salle de bain vous permettront de tester l'avantage d'une réduction de consommation simple.



- **Une douchette économe** : Les douchettes traditionnelles (15 L/min à 20 L/min) vous font consommer entre 75 et 140 l d'eau. La douchette éco proposée à un débit de 7,2 l/min et est équipée de trois positions différentes.



Le conseil syndical.